

Administrateur d'infrastructures sécurisées

RNCP37680 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	326
Formacode(s)	31015, 31006, 24273, 31034
Code(s) ROME	M1802, M1810, M1801
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	28/02/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

295 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 287 à former et organiser l'évaluation et 8 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
2600	89344030500025	Former et organiser l'évaluation
A.C.G.D.	52490818300055	Former et organiser l'évaluation
ACTION FIRST	41436247500025	Former et organiser l'évaluation
ACTION POUR LE DROIT A LA FORMATION ET AU SERVICE A LA PERSONNE	53478225500010	Former et organiser l'évaluation
ACTIVMEDIA GLOBAL SYNERGY	49520669000010	Former et organiser l'évaluation
ADDON SCHOOL	89847054700016	Former et organiser l'évaluation
ADONIS - ROSE CARMIN	45125756200111	Former et organiser l'évaluation
ADS ACADEMIE DES SAVOIRS	81026629600039	Former et organiser l'évaluation
AEP PRADEAU LA SEDE	39988108500019	Former et organiser l'évaluation
A.F.C.I	39297563700043	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 295 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37680-administrateur-d-infrastructures-securisees/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'administrateur d'infrastructures sécurisées (AIS) met en œuvre, administre et sécurise les infrastructures informatiques locales et dans le cloud. Il conçoit et met en production des solutions répondant à des besoins d'évolution. Il implémente et optimise les dispositifs de supervision.

ACTIVITÉS VISÉES

Il participe à la gestion de la cybersécurité en analysant les menaces et en mettant en place des mesures de sécurité et de réaction en cas d'incident. L'administrateur d'infrastructures sécurisées met en œuvre, administre et sécurise les éléments actifs des réseaux, les serveurs, les services d'infrastructure et les plateformes de virtualisation situées dans les locaux de son entreprise ou dans des datacenters ainsi que les ressources et services de cloud public. Il effectue le suivi des tâches de maintenance et fournit un support de niveau 2 et 3 pour résoudre les incidents et les problèmes.

Il conçoit des solutions techniques pour répondre aux besoins d'évolution des infrastructures. Il définit les critères d'évaluation et met en place un environnement de test pour valider une solution, puis présente le dispositif choisi aux décideurs. Il planifie et implémente l'intégration de la solution dans l'environnement de production, en vérifiant que les plans de reprise et de continuité informatique (PRI, PCI) associés sont testés et validés. Il met en œuvre les outils de supervision, choisit les indicateurs et événements associés et définit les tableaux de suivi des niveaux de performance et de disponibilité des infrastructures.

L'administrateur d'infrastructures sécurisées protège les infrastructures de l'entreprise contre les menaces informatiques. Il analyse les risques, identifie les vulnérabilités et effectue des audits de sécurité en interne. Il participe au choix et à la mise en place de solutions de sécurisation. Il sensibilise les utilisateurs et contribue à la formation des équipes d'exploitation en matière de cybersécurité. Il met en place et utilise des dispositifs de détection d'événements de sécurité et applique les mesures de réaction appropriées en cas d'incident. Il reste vigilant sur les nouvelles menaces et vulnérabilités et adapte les règles de détection et de gestion des incidents en conséquence.

Dans l'ensemble de ses activités il communique par écrit et à l'oral et adapte son expression à son interlocuteur. De nombreuses sources d'informations techniques, forums et services support étant en anglais l'emploi requiert le niveau B1 pour la compréhension et l'expression écrite du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'autonomie et les responsabilités de l'administrateur d'infrastructures sécurisées peuvent varier selon l'organisation et l'environnement dans lesquels il travaille. Cependant, en général, il est responsable du maintien en condition opérationnelle (MCO) et du maintien en condition de sécurité (MCS) d'infrastructures systèmes ou réseau. Il prend des décisions dans les limites de sa délégation et de son périmètre de responsabilité. Il travaille en respectant les normes et les politiques de sécurité de l'entreprise. Le plus souvent, l'administrateur d'infrastructure sécurisée fait partie d'une équipe et il peut piloter les interventions des techniciens informatiques.

L'administrateur d'infrastructures sécurisées peut avoir comme interlocuteurs : le directeur et le responsable du système d'information (DSI, RSI), le responsable de la sécurité du système d'information (RSSI), les chefs de projets, les experts et acteurs de la cybersécurité, les techniciens, les utilisateurs, les clients, les prestataires et fournisseurs de services, de matériels et de logiciels.

Il travaille dans des entreprises de taille intermédiaire, des grandes entreprises, des collectivités et administrations ou des entreprises de services numériques. Les conditions d'exercice du métier, son champ d'intervention et son niveau de responsabilité varient en fonction de l'organisation de l'entreprise. L'emploi peut nécessiter le maintien d'une position statique assise prolongée devant des écrans, des horaires décalés et des astreintes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Administrer et sécuriser les infrastructures :

- Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures
- Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux
- Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes
- Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées

2. Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution :

- Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure
- Mettre en production des évolutions de l'infrastructure
- Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures

3. Participer à la gestion de la cybersécurité :

- Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité
- Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

Blocs de compétences

RNCP37680BC01 — Administrer et sécuriser les infrastructures

LISTE DE COMPÉTENCES

Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures

Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux

Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes

Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 20 min

En amont de la session d'examen, le candidat réalise un projet ou plusieurs projets.

Il prépare un dossier de projet et un support de présentation de type diaporama.

Le dossier projet rend compte de l'ensemble des projets.

Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier de projet imprimé avant la présentation du candidat.

Le candidat présente ensuite son projet ou ses projets au jury.

Entretien technique : 00 h 40 min

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets.

Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

L'ensemble des candidats répondent en même temps au questionnaire professionnel en présence d'un surveillant.

Le candidat étudie une documentation technique rédigée en anglais.

Il répond à

- deux questions fermées à choix unique posées en français
- deux questions ouvertes posées en anglais et amenant des réponses courtes, en rédigeant la réponse en anglais

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 30 min

RNCP37680BC02 — Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure

Mettre en production des évolutions de l'infrastructure

Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 20 min

En amont de la session d'examen, le candidat réalise un projet ou plusieurs projets.

Il prépare un dossier de projet et un support de présentation de type diaporama.

Le dossier projet rend compte de l'ensemble des projets.

Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier de projet imprimé avant la présentation du candidat.

Le candidat présente ensuite son projet ou ses projets au jury.

Entretien technique : 00 h 40 min

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets.

Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

L'ensemble des candidats répondent en même temps au questionnaire professionnel en présence d'un surveillant.

Le candidat étudie une documentation technique rédigée en anglais.

Il répond à

- deux questions fermées à choix unique posées en français
- deux questions ouvertes posées en anglais et amenant des réponses courtes, en rédigeant la réponse en anglais.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 30 min

RNCP37680BC03 — Participer à la gestion de la cybersécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité

Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 20 min

En amont de la session d'examen, le candidat réalise un projet ou plusieurs projets.

Il prépare un dossier de projet et un support de présentation de type diaporama.

Le dossier projet rend compte de l'ensemble des projets.

Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier de projet imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente ensuite son projet ou ses projets au jury.

Entretien technique : 00 h 40 min

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets.

Un questionnaire complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

L'ensemble des candidats répondent en même temps au questionnaire professionnel en présence d'un surveillant.

Le candidat étudie une documentation technique rédigée en anglais.

Il répond à

- deux questions fermées à choix unique posées en français ;
- deux questions ouvertes posées en anglais et amenant des réponses courtes, en rédigeant la réponse en anglais.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Entreprise de services numériques (ESN)
- Toutes les organisations ou entreprises utilisatrices de taille intermédiaire et plus du secteur privé ou public

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Administrateur systèmes et réseaux (et sécurité)
- Administrateur systèmes (et sécurité)
- Administrateur réseaux (et sécurité)
- Administrateur infrastructures
- Administrateur d'infrastructures et cloud
- Administrateur cybersécurité
- Responsable infrastructure systèmes et réseaux

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 704 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 307
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 790 €
Selon la branche	6 000 € – 7 005 €
Prise en charge	Branches concernées
6 790 €	Valeur par défaut · 181 branches
7 004 €	CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE chimie, CPNE de l'immobilier, CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE des Télécoms
6 000 €	CPNE de la Plasturgie et des Composites, CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP Carrières et matériaux
6 953 €	CPNE Banque, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
6 744 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNEFP de la métallurgie
7 005 €	CPNEF de l'audiovisuel
6 973 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
6 961 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation
6 826 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
6 660 €	CPNE Travail Temporaire

6 655 €	CPNEFP de la branche professionnelle des Entreprises du courtage d'assurances et/ou réassurances
6 184 €	CPNEFP Mareyage-saison

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2027
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	250	6	67 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31113

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP31113

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37680/>

Où se former

Formations référencées	147
Organismes	56
Régions couvertes	11
Prix indicatif	790 € – 16 380 €
Durée	75 – 1785 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	74
Organismes gestionnaires (CFA)	59
Organismes formateurs	65
Régions couvertes	13
Départements couverts	39
Organismes certifiés Qualiopi	62
Formations à distance	5
Sessions	de 10/2024 à 11/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1 542
Parcours menés à terme	1 161
Taux d'achèvement	75 %
Période	08/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 693
Montant total engagé	5 319 361 €
Coût moyen par dossier	3 142 €
Durée moyenne	257 h
Période	07/2023 – 08/2026
France compétences	71 %
France Travail	12 %
OPCO	6 %
Reste à charge titulaire	5 %
Entreprise	4 %
Régions	3 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.